



ORGANE
DU PARTI SOCIALISTE
DE LANCY

Section de Lancy
Route du Grand-Lancy 56
1212 Grand-Lancy
CCP 12-14857-2

Editrice responsable :

Françoise Dupraz
www.ps-lancy.ch

N°141 Octobre 2016

POING ROUGE

Seule publication politique de Lancy qui fleurit régulièrement et pas uniquement à la veille des élections.

Tous les textes sont rédigés en langage épïcène afin de favoriser l'égalité entre femmes et hommes.

ACCUEIL DES MIGRANT-E-S À LANCY: QUE FAIT-ON ?



Ces derniers mois, nous avons vu arriver de nombreuses et nombreux migrant-e-s à Lancy compte tenu de l'arrivée importante en Suisse et à Genève de requérant-e-s provenant de pays où la guerre sévit. L'Hospice général est chargé de leur trouver un lieu pour se loger, que ce soit des abris de protection civile, des pavillons ou des bâtiments et ceci, en partenariat avec les communes.

Le rôle de la Ville de Lancy est de permettre l'intégration de toutes les personnes installées dans notre commune et pour qui la Confédération décide d'octroyer un statut permettant de rester durablement en Suisse. C'est une tâche complexe et essentielle pour une collectivité que de faire en sorte de permettre l'intégration de ces personnes issues de l'immigration qui ne connaissent pas ou peu nos codes de valeurs, qui ne parlent pas le français et qui sont arrivées en Suisse après de très nombreuses difficultés. Il y a là des femmes, des hommes, des familles et parfois des enfants seul-e-s.

En tant que Conseiller administratif en charge des Affaires sociales, je propose des actions, en lien avec les différents services de l'administration, pour accueillir dignement ces personnes.

L'intégration passe par des modes divers. Il n'y a pas une seule voie mais une multitude de solutions. Une des premières modalités est évidemment l'apprentissage de la langue et des cours de langue sont proposés avec l'Hospice général et des associations genevoises. L'intégration par la culture et le sport peut également avoir lieu et ce, notamment pour les enfants. Des heures de sport sont organisées par les travailleuses et travailleurs sociaux et les discussions avancent avec nos associations sportives. La découverte d'expositions culturelles dans la commune fait l'objet de réflexions. La fréquentation des jeunes des maisons de quartiers est aussi de mise.

De manière pragmatique, il faut trouver des solutions pour que ces réfugié-e-s puissent vivre des moments en dehors des abris de protection civile, comme prendre des repas dans des lieux ouverts et lumineux et leur permettre de rencontrer des habitant-e-s de Lancy.

La capacité d'une collectivité à intégrer des populations diverses est essentielle pour éviter les problèmes que vivent aujourd'hui certains pays européens ; je peux dire que la Ville de Lancy prend très au sérieux cet enjeu. Notre commune doit rester un lieu où il fait bon vivre pour toute sa population sans distinction de sexe, de confession ou de couleur de peau mais où l'intégration ne signifie pas le communautarisme.

Frédéric Renevey, Conseiller administratif

COMPTES 2015 : QUELLE RÉPARTITION POUR QUELS COÛTS ?



Les élu-e-s du Conseil municipal, en place depuis près de 15 mois, se montrent très satisfait-e-s des résultats des comptes 2015, ceci notamment grâce à un rectificatif de taxations et de rentrées fiscales supérieures aux années précédentes. Cela explique un boni de plus de 6 millions de francs, grâce aussi à un très vigilant contrôle des charges (14 millions de moins que la somme prévue au budget).

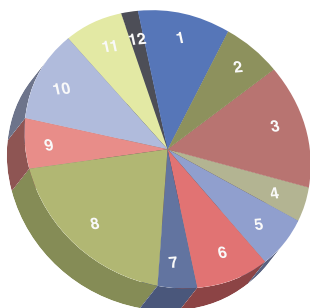
Selon les chiffres de l'Administration fiscale cantonale (AFC), les impôts versés par les habitant-e-s et les entreprises de Lancy sont en augmentation de 11.8% par rapport aux comptes 2014.

Quant aux sociétés installées sur notre commune, le montant de leurs impôts a augmenté de manière significative pour représenter 9.1 millions de francs contre 6.2 millions en 2014.

Les investissements principaux ont été, en outre, le réaménagement du Parc Louis Bertrand, les réaménagements de chaussée et les constructions de collecteurs, les assainissements énergétiques des vitrages des bâtiments du patrimoine administratif.

A relever que la dette s'élève à 136 millions de francs à fin 2015.

Céline Rosselet, Conseillère municipale



Répartition des coûts par secteur

- | | | |
|----------------------------|----------------------------------|-------------------|
| 1. Administration générale | 5. Parcs et promenades | 10. Trafic |
| 2. Sécurité publique | 6. Sports | 11. Environnement |
| 3. Ecoles publiques | 7. Autres loisirs | 12. Capitaux |
| 4. Culture | 8. Institutions pour la jeunesse | |
| | 9. Aide sociale | |

AMBITIONS SOCIALISTES POUR LE BUDGET 2017 DE LA COMMUNE

Les finances de la commune de Lancy permettent aux Socialistes d'envisager plusieurs projets pour le bien de la population lancyenne, sous la houlette de Frédéric Renevey, magistrat PS, et conformément aux engagements pris dans le programme du PSL pour la législature 2015-2020.

Il s'agit d'abord de continuer en 2017 les efforts engagés sur plusieurs fronts. Pour le logement, les Socialistes maintiendront et espèrent même augmenter la ligne budgétaire d'achat de parcelles pour construire des logements à loyer modéré, destinés aux jeunes en formation, aux personnes en difficulté sociale ou en situation de handicap.

Dans le dicastère des Affaires sociales géré par les Socialistes, il s'agira d'une part de conserver les subventions communales importantes à destination du tissu associatif de la commune, comme par exemple l'association Viva ou les crèches de la commune. D'autre part, de nouveaux projets enthousias-

mants vont se préciser en 2017 : les travaux de la crèche de l'Adret débuteront et de nouveaux logements protégés pour personnes âgées (IEPA) seront à bout touchant dans le quartier des Marbriers. C'est notamment en prenant soin des jeunes et des aîné-e-s que les Socialistes feront de Lancy une commune où il fait bon vivre.

Le tout nouveau bâtiment des sports dans l'école du Sapay, avec une nouvelle piscine (largement ouverte à la population en dehors des heures scolaires) et une salle de gymnastique double, sera pleinement opérationnel pour l'école et le public.

Enfin, les Socialistes seront particulièrement attentives et attentifs sur le dossier chaud à venir en 2017 qui aura des répercussions importantes sur la commune et ses capacités financières : l'application à Genève de la réforme fédérale de l'imposition des entreprises. Il s'agira dans ce contexte difficile de, malgré tout, maintenir les capacités d'actions communales.

Vally Carter, Conseillère municipale

Salima Moyard, Co-présidente du Parti socialiste de Lancy



LANCY-MEDIAS : UNE OCCASION PERDUE

En juin 2013, la fondation Lancy-Médias a été créée. Cette entité a été mise en place suite à la vente par la commune de ses parts dans Télé Lancy à UPC Cablecom qui devenait ainsi seul propriétaire du réseau câblé. Le but principal de la fondation était de poursuivre

l'exploitation d'une chaîne de télévision lancéenne. Pour ce faire, elle a été dotée par la commune d'un capital de 2.5 millions de francs provenant de la vente de ses actions dans Télé Lancy. Il était question que la fondation devienne à terme financièrement autonome.

Un premier Conseil de fondation s'est attelé à la tâche. Au moment du renouvellement de ses membres désigné-e-s par le Conseil municipal, certain-e-s ont été d'avis qu'il convenait de changer radicalement d'équipe. Le groupe socialiste a alors engagé une réflexion sur l'avenir de cette fondation. Au regard des coûts d'exploitation et de l'absence totale de revenu, il était évident qu'elle serait à brève échéance insolvable sans soutien complémentaire massif de la commune. Parallèlement, se posait la question de savoir si une télévision

« classique » était un mode de communication approprié pour notre commune d'autant que la fondation n'a jamais réalisé d'enquête sur son audience.

C'est pourquoi, une résolution a été déposée qui visait à dissoudre la fondation. Il s'agissait de récupérer ce qui pouvait encore l'être et de mener une sérieuse réflexion sur les moyens de communication à disposition d'une commune au XXI^e siècle, dans la perspective de mettre en place un dispositif adéquat, durable et qui réponde aux attentes de nos concitoyennes et concitoyens. L'audience télévisuelle est en chute libre chez les jeunes et les possibilités de diffuser du contenu par internet de manière appropriée pour toute sorte de supports pourraient s'avérer suffisantes. La question de synergie avec « Le Lancéen » se pose également.

A une voix près, cette résolution a été rejetée. Le problème est ainsi reporté et la question ne manquera pas de se poser à nouveau. Suite au prochain épisode.

Eric Maugué, Conseiller municipal



L'AMÉNAGEMENT DE LANCY TEL QUE SOUHAITÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE

Le PSL, depuis l'élection du nouveau comité en 2015, a décidé de mettre en place plusieurs groupes de travail thématiques, dont celui de l'aménagement du territoire de la commune de Lancy.

Ce groupe, constitué de militant-e-s et élu-e-s du PSL, s'est mis au travail très rapidement, dès le mois de novembre 2015, avec comme objectifs de permettre au PSL d'entamer une réflexion de fond sur les sujets liés à l'aménagement

du territoire de la commune, d'étudier les différents projets en cours et à venir, et d'établir une coordination entre les membres, le comité et les élu-e-s socialistes du Conseil municipal.

Présentation des réflexions et travaux

L'aménagement du territoire est un sujet composé de multiples thématiques : organisation des quartiers et projets urbains, espaces publics (parcs, places, aires de jeux...), mobilité

Des résumés sur les Conseils municipaux sont disponibles sur www.ps-lancy.ch

Rejoignez-nous !

Si vos valeurs sont semblables aux nôtres, si la justice sociale et l'égalité des chances font partie de vos priorités, si la justice fiscale vous semble une évidence, nous vous encourageons à prendre contact, soit avec la section du Parti socialiste de Lancy en téléphonant aux co-président-e-s : Salima Moyard : 022 340 40 20 ou Daniel Hauenstein : 022 341 68 28, soit en adhérant en ligne, via le site suivant : www.ps-ge.ch/adherer

(transports individuels, transports publics, mobilité douce, stationnement), paysage, patrimoine, environnement et participation des citoyens et citoyennes (habitant-e-s, propriétaires, riverain-e-s)...

Le but de ce groupe de travail est de réfléchir à ces thématiques de manière transversale, afin de pouvoir défendre des positions claires reposant sur des réflexions de fond. Evidemment, la finalité sera de pouvoir proposer et défendre des projets urbains qui permettent d'améliorer la qualité de vie des habitant-e-s, de créer du logement pour permettre à la population lancéenne de mieux se loger et d'accueillir de nouvelles personnes, d'améliorer la mobilité dans la commune (notamment par la mobilité douce et les transports publics), etc.

Prolongation du tram 15 aux Palettes

Pour les premiers mois de travaux, l'actualité a occupé une place très importante dans l'ordre du jour de nos séances, vu les enjeux importants amenés par certains projets sur la commune. Parmi ceux-ci, la prolongation du tram 15 par le chemin des Palettes et l'avenue Curé-Baud a été traitée de manière prioritaire.

Lancée par l'Association Lancy Mobilité Avenir (ALMA), l'initiative « Pour une intégration respectueuse du tram à Lancy » a été étudiée avec attention. Une délégation du groupe de travail a ainsi pu rencontrer l'ALMA, à leur demande, pour définir quelles étaient leurs attentes pour l'avenir de ce quartier. Si certaines préoccupations correspondaient à des valeurs chères au Parti socialiste (amélioration des espaces publics du quartier, création d'éco-quartiers et de pistes cyclables), il subsistait la problématique des places de parking supprimées à cause de l'extension du tram.

Le Conseil municipal de Lancy avait pris position sur le principe de la compensation dans une résolution en novembre 2011 demandant « le maintien ou remplacement des places de parc existantes par la création d'un parking souterrain ». Le PS comprend ce principe mais n'est pas favorable à une compensation intégrale. De plus, le coût d'une telle opération est estimé entre 40'000 et 50'000 CHF par place souterraine créée. Après plusieurs rencontres entre l'ALMA et les autorités communales, le Conseil municipal a accepté, le 21 avril 2016, par 28 oui et 4 abstentions, la partie validée par le Conseil d'Etat de l'initiative populaire communale « Pour une intégration respectueuse du tram à Lancy » (vote unanime des socialistes, avec un bémol exprimé sur la compensation des places de parkings supprimées).

Autres sujets traités

Le groupe a également pu étudier d'autres problématiques d'aménagement, comme la place de la gare du Pont-Rouge et le futur quartier de l'Adret, et notamment le recours déposé par Lancy (désormais retiré) qui a permis au Conseil municipal de rencontrer et négocier des engagements avec l'Etat de Genève sur les priorités d'aménagement pour Lancy.

Dans les prochains mois, le groupe continuera ses travaux, en particulier au sujet des grands enjeux de développement et d'aménagement à venir dans la commune, le canton et la région, notamment les stratégies de densification de la zone villa menées par l'Etat.

Nicolas Clémence, Conseiller municipal

Suivez-nous aussi sur : www.ps-lancy.ch ou sur notre page facebook



ROSES: Faisant abstraction des différences politiques (une fois n'est pas coutume), c'est à l'ensemble des élu-e-s du Conseil municipal de notre commune que nous adressons ces roses pour son soutien sans faille au Conseil administratif qui se bat, activement, contre le Canton pour empêcher une circulation automobile trop dense de passer devant l'école En Sauvvy, dans le cadre de la mise en place du Plan Localisé de Quartier (PLQ) des Semailles et de l'arrivée du tram.



EPINES: au journal «Le Lancéen» qui a quelques problèmes avec la gestion du temps. Plusieurs erreurs sont apparues récemment au niveau des jours annoncés comme, par exemple, la Vogue ou la levée des déchets qui ne correspondaient pas aux jours retenus par la Mairie. Les horaires n'ont d'ailleurs pas été épargnés par nos médias communaux et nous citons, comme exemple, le spectacle « Epître aux jeunes acteurs » d'Olivier Py, annoncé pour 19h00 par les Concerts de Lancy et une heure plus tard sur le site internet de Lancy. Ne serait-ce pas le moment de nous inspirer des autres grandes communes de notre canton et de songer à un journal communal dont les informations proviendraient, en direct, de la Mairie et du Conseil administratif ?